



Procédure pour le transport d'un usager non sévère avec suspicion ou confirmation de COVID-19 de l'urgence ou d'une unité de soins

Transport de l'usager :

- Aviser l'unité receveur qu'un usager suspecté/confirmé de COVID-19 non sévère sera transféré;
- Aviser l'agent de sécurité pour les transports des usagers rouges ainsi que pour les transports des intubés (jaunes et rouges), peu importe la longueur du trajet;
- La personne qui effectue le transport doit revêtir un ÉPI propre : blouse, masque N-95, protection oculaire et gants avant d'accompagner l'usager lors du transport;
- L'usager doit porter un masque médical propre et procéder à l'hygiène des mains avec une solution hydro alcoolique avant la sortie de la chambre;
- Placer une couverture propre sur le fauteuil roulant ou la civière que l'on replie sur l'usager pour l'envelopper le temps du transport;
- Garder le dossier en zone propre dans un sac, ne pas déposer sur l'usager ni sur la chaise ou sous la civière;
- Le personnel qui fait le transport doit procéder au high-touch lors du déplacement;

Unité ou service qui reçoit l'usager :

- Le personnel attend l'usager avec l'ÉPI requis selon l'état de l'usager;
- Lorsque l'usager arrive à l'unité, le transporteur doit désinfecter la civière ou la chaise (avant de sortir de la chambre) avec les linges imbibés d'Oxivir;
- Le personnel doit retirer l'ÉPI sans se contaminer dans la chambre et procéder à l'hygiène des mains avant de retourner à l'unité;
- Le retour à l'unité avec la civière ou le fauteuil roulant désinfecté s'effectue selon les procédures habituelles.

NB : Si l'usager est intubé, se référer à la note de service des IMGGA afin de déterminer le type d'ÉPI nécessaire pour la prise en charge de ces usagers.